Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 035-213503550-20251218-DEL2025114-DE

Département d'ILLE ET VILAINE – Arrondissement de RENNES – Canton de Val Couesnon

Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 18 décembre 2025

N° 2025/114

Nombre de conseillers en exercice 15 – de présents 11 – de votants 11
Le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie.
La convocation du Conseil Municipal avait été faite le 9 décembre 2025 ; la séance est publique.

Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pascal DEWASMES, Maire.

Présents : M. DEWASMES, M. FUSEL, Mme MORIN-FREBOURG, Mme NOEL, M. PERON, Mme RAULT, Mme DETOC, Mme DEBORD, M. DUGUE, M. LE FLOHIC, M. BOISRAME.

Absents excusés : M. DESTAYS, M. CLOLUS, Mme COUTELLIER, Mme HERISSON.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance par le conseil ; Mme MORIN-FREBOURG est ainsi désignée pour assurer ces fonctions.

5- Objet : Projet de création et d'exploitation d'un parc éolien à Sens-de-Bretagne - avis.

Monsieur le Maire informe l'assemblée, de la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Sens de Bretagne Eolien Energie en vue de créer et d'exploiter un parc éolien de 4 aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur la commune de Sens de Bretagne.
Ce dossier fait l'objet d'une enquête publique du 8 décembre 2025 au 16 janvier 2026.

Monsieur le Maire présente le dossier de l'enquête publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
Donne un avis défavorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Sens de Bretagne Eolien Energie en vue de créer et d'exploiter un parc éolien de 4 aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur la commune de Sens de Bretagne.

9 voix CONTRE
1 voix POUR : M. PERON
1 ABSTENTION : Mme DETOC

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 035-213503550-20251218-DEL2025114-DE

Fait à Vieux-Vy sur Couesnon,
le 18 décembre 2025

Le Maire,
Pascal DEWASMES

